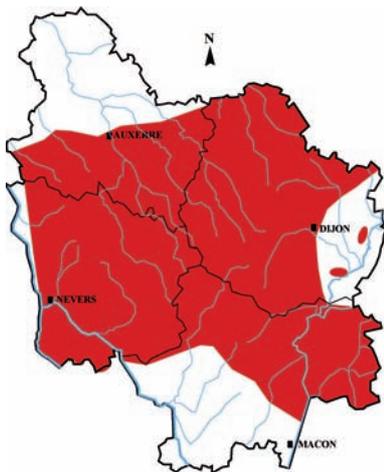


1065 Damier de la succise

Papillons / Nymphalidés /
Euphydryas (Eurodrias) aurinia.
Directive Habitats-Faune-Flore :
annexe II.
Espèce et habitat protégés en
France par l'A.M. du 23 avril
2007.

Localisation de l'espèce



Espèce présente dans une large partie de la Bourgogne, avec des populations de taille variable selon les localités et les années.

d'après R. Essayan, 2009 (com. pers.) et les données 2009 de Bourgogne Base Fauna.

Mode de vie et besoins écologiques

L'émergence des adultes a lieu fin avril-début mai, et le vol s'étale sur 3 à 4 semaines, le temps de se reproduire. Les chenilles naissent en été sur les plantes hôtes, la succise des prés ou la knautie des prés selon les populations. Elles passent l'été et l'hiver dans des nids collectifs. En mars-avril, elles vivent solitaires avant de s'enfermer dans leur chrysalide.

Habitat(s) de l'espèce

Chenille sur succise des prés dans les prairies humides et les moliniaies (6410), ou sur knautie des prés dans les prairies sèches et les pelouses calcaires (6210). Adulte : pelouses (6210), prairies de fauche (6510), friches...

☹️ Etat de conservation en Bourgogne : moyen.

Même si les populations principales de Bourgogne ne semblent pas menacées, on constate une régression marquée depuis les dernières décennies (120 stations connues en 1980, 56 en 1990, d'après Essayan), surtout dans le Morvan. Il a disparu du Nord de l'Yonne. Plusieurs populations se situent dans des espaces protégés.

Ce petit papillon de 15-25 mm d'envergure possède des ailes de couleur dominante fauve. Les postérieures présentent une rangée caractéristique de points noirs sur des ocelles clairs, visibles sur les deux faces. Les chenilles sont noirâtres et la chrysalide blanche avec des taches noires et orange.



Damier de la succise



Éléments d'appréciation des incidences des aménagements

Vulnérabilité moyenne

Représentation en Bourgogne : assez commun.

Tendance évolutive : en déclin.

Capacité de récupération en cas de perturbation : moyenne.

CONSEILLÉ

- Incitations agricoles pour un pâturage extensif ou une fauche tardive des prairies humides.
- Entretien mécanique ou par pâturage des marais et des pelouses.

A ÉVITER

- Fauche précoce des prairies, pâturage intensif, excès de nitrates qui modifient la flore.
- Plantation dans les prairies humides et les marais.
- Enfrichement des marais et pelouses.
- Mise en culture, fragmentation des prairies, drainage...

Diagnostic de présence

Prospection à vue dans les habitats favorables, en mai-juin, par temps ensoleillé. Recherche des chenilles solitaires entre mars et avril ou les nids des premiers stades larvaires entre juillet et septembre.